

Synthèse de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl – S 25.5.2013 – Woluwé-St-Lambert

Présents : Renaud Barreau, Aurore Gillet, Fabrice Grobelny, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Jean-Christophe Thiry, Pierre Van de Velde et Frédéric Bielik.

Absences annoncées : Alexandre Glaser et Ivan Werner

1. Accueil de M. Frédéric Bielik (Estinnes).

Frédéric Bielik estime que le jeu d'échecs est un outil incontournable pour l'adulte d'aujourd'hui et celui de demain.

Il promeut la pratique du jeu d'échecs dans la commune d'Estinnes : créer un cercle, inscrire le jeu dans le programme scolaire obligatoire dans les écoles de l'entité, organiser une formation pour adultes (enseignants, notamment) pour encadrer la pratique des échecs dans l'école.

Les membres du CA l'accueillent en tant que personne mandatée et lui octroient la fonction de secrétaire de la Fédération.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil qui s'est tenue le 30 mars 2013.

Approuvé sans remarque

3. Subside au Tournoi du Pays de Charleroi.

La demande de subside de 1.200,00 € est acceptée.

Ce tournoi est l'activité phare des échecs francophones. Il faudrait qu'elle attire davantage de Grands Maîtres et de Grands Maîtres Internationaux. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de novembre d'augmenter ce subside.

4. Attribution des tournois de la FEFB asbl.

Individuel francophone : -

Interclubs francophones : Liège

Ans

Fontaine

Auvelais

Inter-ligue : -

Rapides : -

Le cercle de Charleroi change de local. Les rencontres se dérouleront à Marcinelle. Peut-être que ces nouveaux lieux pourraient accueillir l'un ou l'autre tournoi...

5. **Vade mecum.**

2013 – idem 2012

2014 – 2 cahiers :

L'un pour tout ce qui est administration,

L'autre pour tout ce qui est FIDE.

6. **Décision du Conseil d'Etat pour notre reconnaissance.**

6 mai 2013 : requête rejetée. *“La Fédération Wallonie-Bruxelles peut considérer que les échecs ne sont pas un sport”*

175,00 € de frais dus par la partie requérante, la FEFB.

Sur 3 exercices, les frais de justice s'élèvent à 7.290,00 €

La Flandre quant à elle s'appuie sur le travail de la FEFB et sur les contacts politiques (Bart De Wever).

Actions futures :

- Attendre avant d'autres démarches juridiques.
- Solliciter les partis politiques lors des élections 2014.
- Organiser une simultanée au Cercle de Wallonie. Le jeune Nicolas Capone contre des politiciens, des chefs d'entreprises, des sportifs renommés.

7. **Interclubs 2013 de la FEFB asbl, 2e ronde.**

Suite au courrier de Monsieur Daniel Oger :

- Le tournoi a débuté avec un retard de 40 minutes. Cas de force majeur : embouteillages sur l'autoroute.
- Le tournoi a été lancé dans le calme, suite à une minute de silence.

Le début d'une ronde d'un tournoi est laissé à l'appréciation de l'arbitre en fonction des circonstances.

Afin de préparer le matériel au mieux avant les rondes ou les tournois de la FEFB, il est proposé que la FEFB investisse dans des kits complets : plateau + pièces + pendule.

Ceux-ci arboreraient le logo de la FEFB et ceux des sponsors éventuels.

Peut-être que ces jeux à moindre coût pourraient intéresser les cercles.

Renaud Barreau et Jean-Christophe Thiry recherchent des remises de prix pour 40, 80 et 160 kits complets avec pièces en bois et en plastique.

Le CA fera le point le 21 septembre.

8. Assemblée générale extraordinaire de la FRBE asbl du 1er juin 2013.

- La FEFB interpellera la FRBE pour manifester son mécontentement quant à la communication de données privées (adresses de joueur) à des firmes commerciales.
- La cotisation à la FRBE se maintient à 11,00 €.
- Représentation de la FEFB à l'assemblée générale de la FRBE du 1er juin : maximum 206 voix par délégué.
Il est décidé que, dans la mesure du possible, les cercles d'une ligue seront représentés par des délégués venant de cette ligue
- Pour des raisons de mobilité, il sera proposé de reporter la première journée des interclubs nationaux du 22 septembre au 3 novembre 2013.
- Accord sur la cadence Fisher en championnat de Belgique.
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité à la remise de procuration sur le site internet.

9. AIDEF : intervention dans les frais de déplacement.

Pour un joueur : Jean-Marie Piron – 250,00 €.

Pour un représentant FEFB : Raymond van Melsen – 250,00 €

10. Remarques, questions et/ou propositions qui concernent les rapports de nos différents responsables : trésorier, directeur des tournois, de la jeunesse, arbitrage et *vade mecum*, relations publiques, pion f, ressources matérielles.

Jeunesse : voir rapport d'Aurore Gillet sur le site internet de la FEFB.

2 incidents se sont produits lors du championnat "Jeunesse":

- La partie arrangée entre 2 joueurs. Aurore les a remis à l'ordre en leur disant que ce n'est pas une attitude en phase avec les valeurs du jeu d'échecs ni avec celles de la FEFB.
- L'altercation entre 1 papa et 1 accompagnateur. Cela relève de la société civile, pas du monde des échecs.

Pion F :

Les 158 et 159 sont pris en charge par Fabrice Grobelny.

Pour les suivants, il souhaite s'en décharger. Il remettra tous les outils à son successeur qui n'est pas encore désigné.

Directeur des tournois :

Kim Le Quang représentera la FEFB aux championnats de Belgique Experts.

Programmer les activités échiquéennes de la FEFB 2 ans à l'avance. Proposition de dates le 21 septembre.

11. Suite de l'analyse de l'ensemble de nos actions.

- a. le site de notre fédération (ce qui se fait, propositions éventuelles, budget)
Alimenter le site. Dédier quelqu'un à la communication.
- b. la trésorerie (ce qui se fait, propositions éventuelles, budget)
 - compte à vue : 830,00 €
 - compte épargne : 9.100,00 €
 - placements : 25.700,00 € - c'est peut-être le moment de réaliser en tout ou en partie ces placements. Le trésorier avise. On en reparle le 21 septembre.

Début à 14H00 – Fin à 18H05.

La prochaine réunion du conseil se tiendra le 21 septembre à Estinnes

Frédéric Bielik – P 10.6.2013 – f.bielik@yahoo.fr – 0496 234 642